

Les besoins du clocher de l'église



Alain Perrève, maire, et Nelly Fraisse, chargée de relations ErDF auprès des collectivités locales, ont signé une convention de partenariat pour la restauration du clocher de l'église Saint-Pierre, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques. En effet, le clocher, qui rythme la vie du village, surmonté de son coq, menace de s'effondrer. Si rien n'est fait rapidement, la charpente devra être démontée, car elle ne peut plus supporter le poids des cloches désormais réduites au silence pour cause de vibrations indésirables. « Toutes les initiatives qui participent au développement du territoire doivent être mises en valeur et les entreprises de proximité, comme ErDF, se doivent de répondre présentes », a précisé Nelly Fraisse.